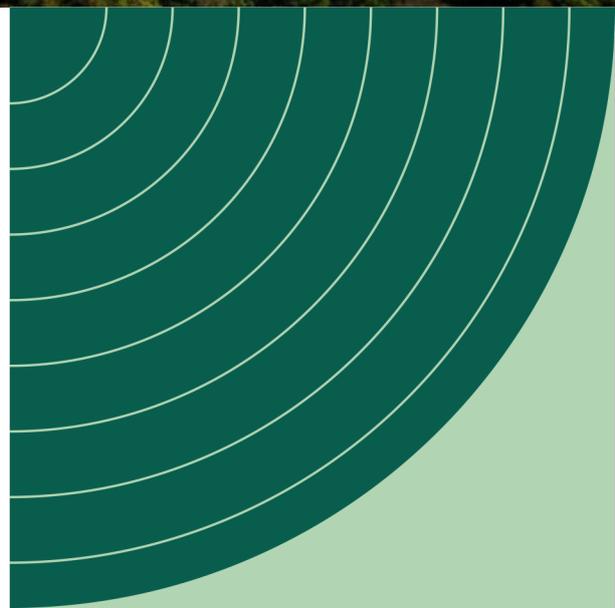
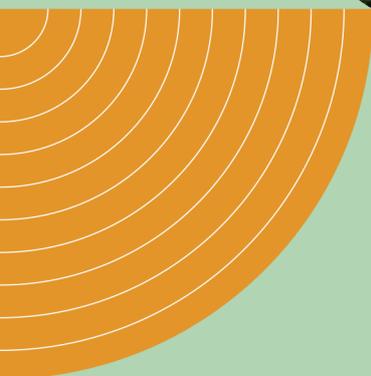




Office National des Forêts

CATALOGUE DE FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA FORÊT

30/04/2024



1.1 CONTACTS

Directeur de l'école :

Henri-Pierre GANGLOFF

06.24.24.66.67 - henri-pierre.gangloff@onf.fr

Notre interlocuteur commercial (offre et devis) :

Sarah MARTIN

03.83.17.74.56 - sarah.martin@onf.fr

Notre interlocuteur technique :

Fabrice KOLB

06.84.52.40.11 - fabrice.kolb@onf.fr

Notre interlocuteur administratif :

Caroline KAMIERSAC

03.88.73.76.03 - caroline.kamiersac@onf.fr

Notre référente handicapé :

Tiffany BONNET

06.23.24.61.51 - tiffany.bonnet@onf.fr



1.2



LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA FORÊT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

La déclaration d'activité de notre organisme de formation est enregistré sous le n° 415P003654 auprès du préfet de la région Grand Est.

L'Office National des Forêts : Établissement public au service de la forêt !

Nous gérons pour le compte de l'Etat et des collectivités locales plus de 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels publics de grande diversité. Nous veillons également sur des habitats associés à la forêt, tels que tourbières, pelouse alpines, zones de protection des sols.

Nos domaines d'intervention sont variés : prévention des risques naturels, protection des milieux, accueil du public, paysage, air, eau, bois énergie... Plus de 100 métiers sont représentés à l'ONF, ils vont du sylviculteur au paysagiste, du chef de projet développement local à l'hydrogéologue.

Notre équipe de chargés de formation adapte donc constamment son savoir-faire aux méthodes et techniques nouvelles. Nous traitons de thèmes aussi variés que de la gestion des espèces et des habitats, ou de la sécurité dans l'utilisation des matériels.



1.3



L'ÉCOLE DES BÛCHERONS À L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

L'École des Bûcherons ONF

Créé en 1953, en Alsace, l'École des Bûcherons ONF, est un centre de formation professionnelle continue aux techniques de l'exploitation des bois. Aujourd'hui basée à Saverne pour son site principal, elle intervient sur l'ensemble du territoire. La formation peut être dispensée soit à Saverne et ses alentours, soit sous une forme délocalisée sur un site à définir (ONF ou propre à l'entreprise).

Notre école des bûcherons ONF, permet, grâce à ses nombreuses formations professionnelles, le développement de connaissances et de compétences pour gérer durablement les forêts et les milieux naturels. Ainsi, aujourd'hui, elle propose un large choix de formations allant de la simple connaissance et gestion de l'arbre, à l'abattage, la taille et à l'élagage.

Missions de l'école

Les missions de notre école se déclinent de la manière suivante :

- ◆ Initier l'acquisition et l'amélioration des compétences des bûcherons en matière d'exploitation forestière (choix des techniques adaptées, respect des normes de sécurité, organisation du chantier, entretien du matériel etc.).
- ◆ Former des usagers occasionnels de tronçonneuses et débroussailleuses pour les amener à utiliser ce matériel en toute sécurité.
- ◆ Renforcer le dispositif de recrutement des bûcherons à l'ONF par son appui technique.

Nos formations permettent d'être en adéquation avec le décret n°2016-1978 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles selon lequel les employeurs ont l'obligation de s'assurer que les travailleurs affectés sur les chantiers forestiers et sylvicoles disposent de compétences nécessaires pour réaliser les travaux selon les règles de l'art (article R.717-78-7 du code rural et de la pêche maritime).

Référencement Qualiopi

La loi du 5 septembre 2018 crée une obligation de certification pour les dispensateurs de formation souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle issus des opérateurs de compétence. La mise en place de cette certification permet aux financeurs de suivre et de contrôler la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent.

Le décret du 6 juin 2019 fixe le référentiel national de qualité : répondant à l'ensemble des critères du référentiel, l'organisme de formation ONF est certifié QUALIOPi depuis juin 2021.



1.4 NOS FORMATEURS

Nos bûcherons formateurs sont choisis parmi les meilleurs bûcherons ONF expérimentés en activité. Ils assurent leur mission de formation tout en maintenant leur emploi de bûcheron, ce qui garantit la valeur opérationnelle de l'enseignement. En complément de leurs compétences techniques, ils font preuve d'une grande motivation pour l'enseignement. Les bûcherons formateurs sont formés à la pédagogie par le Département de la Formation de l'ONF.



Des méthodes pédagogiques actives : une formation pratique

Le but de notre école est la transmission de savoirs et savoir-faire dans le domaine des métiers de la forêt par des professionnels confirmés en activité.

Pour cela nous favorisons des formations en conditions réelles avec l'organisation de chantiers école.

La répartition de nos formations est à 30% théorique et démonstratif et jusqu'à 70% pratique.



Un nombre de stagiaires limité

Toutes nos formations comportent un nombre limité de stagiaires par formateur. Généralement ce nombre se limite à 5 stagiaires pour un formateur, ce qui permet de garantir la sécurité sur le chantier durant les exercices pratiques. Il permet également une qualité de l'enseignement, ainsi qu'une participation supplémentaire de la part des stagiaires.

Matériel utilisé

Un livret pédagogique est mis à disposition des stagiaires en début de formation. Ces supports permettent aux stagiaires de suivre plus facilement la formation et de garder un écrit la concernant.

Pour les formations faisant appel à l'utilisation des tronçonneuses, l'Ecole de Bûcherons ONF peut fournir le matériel, toutefois il est fortement conseillé au stagiaire d'amener son propre matériel afin d'en vérifier la conformité et qu'il puisse effectuer son entretien.

1.6 CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscriptions

Toute demande d'inscription fera l'objet d'un devis.

Pour accéder à nos formations les prérequis souhaités doivent être satisfaits et validés par l'un de nos responsables de l'École des Bûcherons ONF.

Confirmation de l'inscription

Après validation du devis un courrier est adressé à l'entité demandeuse qui confirme la validité de l'inscription et propose des dates de sessions de formation.

Convention de formation professionnelle

Toute formation fait obligatoirement l'objet d'une convention de formation professionnelle.

Convocation

Le stagiaire recevra une convocation à la formation contenant les informations liées au lieu, à la date, à la durée et au matériel nécessaire pour suivre la formation.

Attestation de présence et Bilan des acquis

Une attestation de présence ainsi qu'un bilan des acquis sont délivrés à l'entreprise à l'issue du stage.

Facturation

Les coûts indiqués comprennent les frais pédagogiques et selon indications les frais de repas et d'hébergement liés à la formation.

Les prestations de formation continue sont exonérées de TVA conformément à l'article 261 du code général des impôts.

Annulation de stage - Report

L'École des Bûcherons ONF se réserve la possibilité d'annuler et/ou de reporter un stage à des dates ultérieures en raison d'effectif insuffisant et/ou de mauvaises conditions météorologiques.

Hébergement - Restauration

L'École des Bûcherons ONF peut prendre en charge l'hébergement ainsi que la restauration des stagiaires selon conditions à définir.

Respect du droit d'auteur

En s'inscrivant à un stage au sein de l'École des Bûcherons ONF, le stagiaire s'engage à respecter les conditions et restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.



Données personnelles

L'inscription à la formation demande l'accès à des données personnelles. L'École des Bûcherons ONF en est responsable et s'engage à ne pas transmettre ni vendre ces informations.

Ainsi, conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de portabilité de leurs données personnelles.

Matériel obligatoire pour les formations en bûcheronnage et élagage - Equipements de Protection Individuelle

Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour tout utilisateur d'une scie à chaîne depuis le décret n° 2016-1678 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles article R717-83-1.

Le stagiaire est dans l'obligation d'amener et porter les EPI pendant la formation lors de l'utilisation de la tronçonneuse.

Les EPI nécessaires sont :

- ◆ Un casque de bûcheronnage doté de protections visuelle et auditive
- ◆ Des chaussures ou bottes de sécurité anti coupure
- ◆ Vêtement ou accessoire de couleur vive
- ◆ Gants
- ◆ Pantalon anti-coupure

En cas de besoin l'École des Bûcherons peut mettre à disposition des EPI pour les stagiaires.

1.7 NOS FORMATIONS

Notre École des Bucherons ONF propose diverses formations en bûcheronnage :

◆ Initiation au bucheronnage :

1. Tronçonner en sécurité
2. Abattage et façonnage de petits et moyens bois

◆ Perfectionnement au bucheronnage :

3. Abattage et façonnage de gros bois résineux
4. Abattage et façonnage de gros bois feuillus et cas spéciaux
5. Abattage assisté par un débusqueur ou tracteur adapté

1.8

INITIATION AU BUCHERONNAGE

Niveau 1 : Tronçonner en sécurité

Objectifs

- ◆ S'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques de la tronçonneuse afin d'être en mesure de les éviter.
- ◆ S'approprier les règles relatives à l'entretien de la machine.
- ◆ Acquérir les gestes précis pour manipuler et entretenir la tronçonneuse en toute sécurité.

Durée de la formation

21.00 heures (3.00 jours)

Prérequis

L'accès à cette formation ne nécessite pas de prérequis. Elle est accessible à toute personne souhaitant utiliser la tronçonneuse en sécurité dans sa pratique professionnelle.

Une expérience en tant qu'utilisateur ponctuel est un plus.

En raison de la dangerosité du domaine de formation, certaines situations de handicap permettent l'accessibilité à la formation uniquement sur accord du médecin du travail ou de l'employeur.

Résumé du programme

Cette formation apportera au stagiaire des connaissances en ce qui concerne : les EPI, l'utilisation d'une tronçonneuse, les dangers qu'elle représente et les éléments la constituant. En fin de formation le stagiaire pourra démonter un houppier et billonner des bois moyens. Cette formation le rendra également attentif aux dangers présents sur l'aire de travail et aux réactions du bois.

Contenu

Équipement de Protection Individuel (EPI) :

- ◆ Présentation de la tenue de travail adaptée à la sécurité

La tronçonneuse

- ◆ Ses dispositifs de protection
- ◆ Son fonctionnement et son entretien
- ◆ Sa chaîne (les caractéristiques techniques de la chaîne et l'affûtage)
- ◆ Choisir la machine la mieux adaptée au travail demandé

L'utilisation de la tronçonneuse

- ◆ Sa manipulation
- ◆ Les dangers des scies chaîne
- ◆ L'outillage d'accompagnement adapté différents travaux

Les techniques de base

- ◆ Le démontage de houppiers et le tronçonnage de petits bois

Le bois et ses réactions

- ◆ Savoir l'observer, le respecter et le comprendre



Les difficultés liées à l'aire de travail

- ◆ Les dangers par rapport à soi-même, à ses collègues et aux autres usagers (routes, sentiers, chantiers...)

Ressources techniques et pédagogiques

Une salle accueille les stagiaires pour la partie théorique de la formation puis un chantier pour la partie pratique.

Des documents supports sont mis à disposition des stagiaires tels que le livret pédagogique.

Modalités d'évaluation

En début de formation, des échanges, des observations, des mises en situation permettent d'appréhender le niveau du stagiaire. Ensuite, tout au long de la formation, les formateurs apprécient leur développement en compétences par des débriefings réguliers. Finalement, à l'issue de la formation, un bilan des acquis est réalisé pour justifier l'adéquation des acquis aux objectifs pédagogiques et aux compétences attendus. De même, un questionnaire de satisfaction est à remplir par les stagiaires à l'issue de chaque formation.

Effectifs

Des sessions sont organisées tout au long de l'année en fonction des demandes : les sessions de formation sont organisées pour des groupes de 5 personnes

Accessibilité

Nous contacter pour définir les conditions d'accessibilité (voir prérequis).

Tarifs

Prendre contact avec nos équipes pour un devis personnalisé.

Lieux et dates de formation

Lieux et dates à convenir (possibilité sur toute la France sur un site proposé par nos soins ou par vos soins après validation avec nos formateurs).

Niveau 2 : Abattage et façonnage des petits et moyens bois

Objectifs

- ◆ S'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques lors de l'abattage de petits et moyens bois afin d'être en mesure de les éviter
- ◆ Acquérir les gestes précis pour abattre et façonner des petits et moyens bois
- ◆ Acquérir les gestes précis pour manipuler et entretenir la tronçonneuse en toute sécurité

Durée de la formation

35.00 heures (5.00 jours)



Prérequis

Cette formation est accessible à toute personne ayant suivi la formation « tronçonner en sécurité » et/ou à toute personne ayant déjà une connaissance ou une utilisation ponctuelle de la tronçonneuse.

En raison de la dangerosité du domaine de formation, certaines situation de handicap permettent l'accessibilité à la formation uniquement sur accord du médecin du travail ou de l'employeur

Résumé du programme

A la fin de la formation, le stagiaire saura abattre des petits et moyens bois en appliquant les règles de sécurité et les techniques enseignées et façonner les arbres abattus. Il sera capable d'entretenir; d'économiser son matériel et de bien organiser son chantier. Cette formation sensibilisera aux risques liés à l'abattage ainsi qu'au façonnage de l'arbre.

Contenu

Équipement de Protection Individuelle (E.P.I)

- ◆ Présentation de la tenue de travail adaptée à la sécurité

La tronçonneuse

- ◆ Ses dispositifs de protection
- ◆ Son fonctionnement et son entretien
- ◆ Sa chaîne (les caractéristiques techniques de la chaîne d'affûtage)
- ◆ Choisir la machine la mieux adaptée au travail demandé

L'organisation des chantiers

- ◆ Les difficultés diverses (liées à l'état du sol, à la végétation et à l'environnement)
- ◆ La signalisation des chantiers forestiers
- ◆ Les différents documents administratifs pour tronçonner en sécurité par rapport aux textes et règlements en vigueur

Les techniques de base

- ◆ L'abattage de petits et moyens bois, le billonnage, le découpe et l'ébranchage

Le bois et ses réactions

- ◆ Savoir l'observer, le respecter, le comprendre

Les difficultés liées à l'aire de travail

- ◆ Les dangers par rapport à soi-même, à ses collègues et par rapport aux autres usagers (routes, sentiers, chantiers...)

Ressources techniques et pédagogiques

Une salle accueille les stagiaires pour la partie théorique de la formation puis un chantier pour la partie pratique.

Des documents supports sont mis à disposition des stagiaires tels que le livret pédagogique.

Modalités d'évaluation

En début de formation, des échanges, des observations, des mises en situation permettent d'appréhender le niveau du stagiaire. Ensuite, tout au long de la formation, les formateurs apprécient leur développement en compétences par des débriefings réguliers. Finalement, à l'issue de la formation, un bilan des acquis est réalisé pour justifier l'adéquation des acquis aux objectifs pédagogiques et compétences attendus. De même, un questionnaire de satisfaction est à remplir par les stagiaires à l'issue de chaque formation.



Effectifs

Des sessions sont organisées tout au long de l'année en fonction des demandes : les sessions de formation sont organisées pour des groupes de 5 personnes

Accessibilité

Nous contacter pour définir les conditions d'accessibilité (voir prérequis).

Tarifs

Prendre contact avec nos équipes pour un devis personnalisé.

Lieux et dates de formation

Lieux et dates à convenir (possibilité sur toute la France sur un site proposé par nos soins ou par vos soins après validation avec nos formateurs).



1.9

PERFECTIONNEMENT EN BUCHERONNAGE

Niveau 3 : Abattage et façonnage des gros bois, feuillus et résineux

Objectifs

- ◆ S'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques lors de l'abattage de gros bois afin d'être en mesure de les éviter
- ◆ Acquérir les gestes précis pour abattre et façonner de gros bois

Durée de la formation

35.00 heures (5.00 jours)

Prérequis

Des prérequis sont indispensables pour intégrer cette formation et il est notamment préférable d'avoir participé à la formation « Petit bois / Bois Moyen » ou de posséder une expérience professionnelle à la tronçonneuse ou à l'abattage de petits et moyens bois.

En raison de la dangerosité du domaine de formation, certaines situation de handicap permettent l'accessibilité à la formation uniquement sur accord du médecin du travail ou de l'employeur.

Une prise de contact avec nos responsables avant l'inscription est requise.

Résumé du programme

Cette formation apporte des connaissances en ce qui concerne les principes de Santé et Sécurité au Travail (SST) et les techniques de préparations et d'entretien du matériel de bûcheronnage. Lors de cette formation, les stagiaires apprendront et mettront en pratique les techniques d'abattage de gros bois feuillus et/ou résineux, la mortaise, la double mortaise, le perçage au cœur, l'abattage avec cric hydraulique et coin mécanique, les techniques de base du façonnage d'arbres (billonnage, découpe et ébranchage).

Contenu

Équipement de Protection Individuelle (E.P.I)

- ◆ Présentation de la tenue de travail adaptée à la sécurité

L'organisation des chantiers

- ◆ Les difficultés diverses (liées à l'état du sol, à la végétation et à l'environnement)
- ◆ La signalisation des chantiers forestiers
- ◆ Les différents documents administratifs pour tronçonner en sécurité par rapport aux textes et règlements en vigueur

Les techniques de base

- ◆ L'abattage de gros bois, le mortaise, la double-mortaise et le perçage au cœur
- ◆ L'abattage avec cric hydraulique et coin mécanique
- ◆ Le billonnage, la découpe et l'ébranchage

Le bois et ses réactions

- ◆ Savoir l'observer, le respecter, le comprendre



Les difficultés liées à l'aire de travail

- ◆ Les dangers par rapport à soi-même, à ses collègues et par rapport aux autres usagers (routes, sentiers, chantiers...)

Ressources techniques et pédagogiques

Une salle accueille les stagiaires pour la partie théorique de la formation puis un chantier pour la partie pratique.

Des documents supports sont mis à disposition des stagiaires tels que le livret pédagogique.

Modalités d'évaluation

En début de formation, des échanges, des observations, des mises en situation permettent d'appréhender le niveau du stagiaire. Ensuite, tout au long de la formation, les formateurs apprécient leur développement en compétences par des débriefings réguliers. Finalement, à l'issue de la formation, un bilan des acquis est réalisé pour justifier l'adéquation des acquis aux objectifs pédagogiques et compétences attendus. De même, un questionnaire de satisfaction est à remplir par les stagiaires à l'issue de chaque formation.

Effectifs

Des sessions sont organisées tout au long de l'année en fonction des demandes : les sessions de formation sont organisées pour des groupes de 5 personnes

Accessibilité

Nous contacter pour définir les conditions d'accessibilité (voir prérequis).

Tarifs

Prendre contact avec nos équipes pour un devis personnalisé.

Lieux et dates de formation

Lieux et dates à convenir (possibilité sur toute la France sur un site proposé par nos soins ou par vos soins après validation avec nos formateurs).

Niveau 4 : Abattage et façonnage des gros bois, feuillus et cas spéciaux (feuillus et résineux)

Objectifs

- ◆ S'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques lors des activités de bucheronnage afin d'être en mesure de les éviter.
- ◆ Acquérir les gestes précis pour l'abattage des gros bois feuillus et pour les cas spéciaux d'abattage (bois encroués, bois morts, arbres creux, chandelles...).

Durée de la formation

35.00 heures (5.00 jours)



Prérequis

Des prérequis sont indispensables pour intégrer cette formation: il est notamment préférable d'avoir participé à la formation « Gros bois feuillus et résineux » ou de posséder une expérience professionnelle de la tronçonneuse ou à l'abattage de petits et moyens bois.

En raison de la dangerosité du domaine de formation, certaines situation de handicap permettent l'accessibilité à la formation uniquement sur accord du médecin du travail ou de l'employeur.

Une prise de contact avec nos responsables avant l'inscription est requise.

Résumé du programme

A la fin de la formation le stagiaire aura acquis les principes de Santé et Sécurité au Travail (SST) et les techniques de préparations et d'entretien du matériel de bucheronnage. Au cours de cette formation les techniques d'abattage, la mortaise, la double mortaise, le perçage au cœur, les techniques d'abattage cas spéciaux (les arbres jumelés, les arbres morts/creux/ pourris, les chandelles, les déviations de chute, l'exploitation de chablis) ainsi que les techniques de base du façonnage d'arbres (billonnage, découpe et ébranchage) seront abordés et mis en pratique.

Contenu

Équipement de Protection Individuelle (E.P.I)

- ◆ Présentation de la tenue de travail adaptée à la sécurité

L'organisation des chantiers

- ◆ Les difficultés diverses (liées à l'état du sol, à la végétation et à l'environnement)
- ◆ La signalisation des chantiers forestiers
- ◆ Les différents documents administratifs pour tronçonner en sécurité par rapport aux textes et règlements en vigueur

Les techniques de baséé

- ◆ L'abattage de gros bois, la mortaise, la double-mortaise et le perçage au cœur
- ◆ Les cas spéciaux d'abattage : jumelés, arbres morts, arbres creux, arbres pourris, chandelles, déviations de chute, exploitation de chablis s'il y a lieu
- ◆ Le billonnage, la découpe et l'ébranchage

Le bois et ses réactions

- ◆ Savoir l'observer, le respecter, le comprendre

Les difficultés liées à l'aire de travail

- ◆ Les dangers par rapport à soi-même, à ses collègues et par rapport aux autres usagers (routes, sentiers, chantiers...)

Ressources techniques et pédagogiques

Une salle accueille les stagiaires pour la partie théorique de la formation puis un chantier pour la partie pratique.

Des documents supports sont mis à disposition des stagiaires tels que le livret pédagogique.

Modalités d'évaluation

En début de formation, des échanges, des observations, des mises en situation permettent d'appréhender le niveau du stagiaire. Ensuite, tout au long de la formation, les formateurs apprécient leur développement en compétences par des débriefings réguliers. Finalement, à l'issue de la formation, un bilan des acquis est réalisé pour justifier l'adéquation des acquis aux objectifs pédagogiques et compétences attendus. De même, un questionnaire de satisfaction est à remplir par les stagiaires à l'issue de chaque formation.



Effectifs

Des sessions sont organisées tout au long de l'année en fonction des demandes : les sessions de formation sont organisées pour des groupes de 5 personnes

Accessibilité

Nous contacter pour définir les conditions d'accessibilité (voir prérequis).

Tarifs

Prendre contact avec nos équipes pour un devis personnalisé.

Lieux et dates de formation

Lieux et dates à convenir (possibilité sur toute la France sur un site proposé par nos soins ou par vos soins après validation avec nos formateurs).

Niveau 5 : Abattage assisté par un débusqueur ou tracteur adapté

Objectifs

- ◆ S'approprier les règles de sécurité et déterminer les risques lors des activités de bucheronnage afin d'être en mesure de les éviter.
- ◆ Acquérir les gestes précis pour l'abattage des bois avec assistance d'un débusqueur.

Durée de la formation

35.00 heures (5.00 jours)

Prérequis

Des prérequis sont indispensables pour intégrer cette formation et notamment : Il est préférable d'avoir participé à la formation « abattage et façonnage des gros bois feuillus et cas spéciaux (feuillus et résineux) ou au moins à la formation »abattage et façonnage des gros bois feuillus et résineux".

En raison de la dangerosité du domaine de formation, certaines situation de handicap permettent l'accessibilité à la formation uniquement sur accord du médecin du travail ou de l'employeur.

Une prise de contact avec nos responsables avant l'inscription est requise.

Résumé du programme

A la fin de la formation, le stagiaire sait : abattre des arbres avec les techniques de câblage en appliquant les règles de sécurité, les raisons pour lesquelles la technique de câblage est utilisée, mettre en place le câble et le matériel à utiliser, les différentes techniques d'abattage utilisées pour le câblage (classique et perçage à coeur), identifier les risques liés à l'abattage ainsi qu'au façonnage des arbres.

Contenu

Équipement de Protection Individuelle (E.P.I)

- ◆ Présentation de la tenue de travail adaptée à la sécurité

L'organisation des chantiers

- ◆ Les difficultés diverses (liées à l'état du sol, à la végétation et à l'environnement)
- ◆ La signalisation des chantiers forestiers
- ◆ Les différents documents administratifs pour tronçonner en sécurité par rapport aux textes et règlements en vigueur

Les techniques de câblage

- ◆ Assisté par un débusqueur (tracteur de débardage), apprentissage de la technique de câblage, avec la technique de perçage au cœur
- ◆ Le billonnage, la découpe et l'ébranchage

Le bois et ses réactions

- ◆ Savoir l'observer, le respecter, le comprendre

Les difficultés liées à l'aire de travail

- ◆ Les dangers par rapport à soi-même, à ses collègues et par rapport aux autres usagers (routes, sentiers, chantiers...)

Ressources techniques et pédagogiques

Une salle accueille les stagiaires pour la partie théorique de la formation puis un chantier pour la partie pratique.

Des documents supports sont mis à disposition des stagiaires tels que le livret pédagogique.

Modalités d'évaluation

En début de formation, des échanges, des observations, des mises en situation permettent d'appréhender le niveau du stagiaire. Ensuite, tout au long de la formation, les formateurs apprécient leur développement en compétences par des débriefings réguliers. Finalement, à l'issue de la formation, un bilan des acquis est réalisé pour justifier l'adéquation des acquis aux objectifs pédagogiques et compétences attendus. De même, un questionnaire de satisfaction est à remplir par les stagiaires à l'issue de chaque formation.

Effectifs

Des sessions sont organisées tout au long de l'année en fonction des demandes : les sessions de formation sont organisées pour des groupes de 5 personnes

Accessibilité

Nous contacter pour définir les conditions d'accessibilité (voir prérequis).

Tarifs

Prendre contact avec nos équipes pour un devis personnalisé.

Lieux et dates de formation

Lieux et dates à convenir (possibilité sur toute la France sur un site proposé par nos soins ou par vos soins après validation avec nos formateurs).



1.10

NOS FORMATIONS DE RECYCLAGE

Des formations recyclages peuvent être proposer pour toutes nos formations bûcheronnages.



2.1 FORMATIONS ADAPTABLES

Bûcheronnage

L'École des bûcherons ONF est en capacité de proposer des stages sur mesure en fonction des demandes reçues comme par exemple :

- ◆ Des formations débrousailluse tronçonneuse
- ◆ Des formations en milieu urbain
- ◆ Des formations en bûcheronnage à proximité de cours d'eau
- ◆ Des formations sur l'exploitation de chablis
- ◆ Des formations sur l'exploitation de chantiers atypiques
- ◆ Accompagnement par un Bucheron Formateur d'une équipe pendant la réalisation d'un chantier d'exploitation



3.1 DEMANDES D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription devront être envoyées par mail à l'adresse suivante:

ecole-des-bucheron@onf.fr

Le stagiaire devra y renseigner :

- ◆ Nom, Prénom,
- ◆ Numéro de téléphone,
- ◆ Adresse (postale et mail),
- ◆ Diplômes et/ou Expérience professionnelle
- ◆ Formation souhaitée
- ◆ Nom de la société s'il s'agit d'un souhait de formation à titre professionnel.

Toute demande d'inscription fera l'objet d'une instruction préalable par notre équipe pédagogique afin de vérifier les prérequis nécessaires au suivi de nos formations.



Office National des Forêts



www.produits-services.onf.fr

